



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immatriculation

Question écrite n° 81745

Texte de la question

M. Benoist Apparu interroge M. le ministre de l'intérieur sur les réflexions en cours pour fiabiliser la fabrication et la distribution de plaques d'immatriculations de véhicules. Au regard des plus de 20 000 fausses plaques délivrées chaque année, il souhaite qu'il soit également procédé à une réflexion sur la fiabilisation de la possession d'un contrat d'assurance automobile. En effet, il existe en Allemagne, depuis 2008, un système qui empêche de délivrer toute plaque d'immatriculation s'il n'est pas également fourni un numéro d'attestation d'assurance. Par ailleurs, les services d'immatriculation sont automatiquement informés par les compagnies d'assurances des résiliations de contrats. Cette question est d'autant plus importante que l'on estime à plus de 300 000 le nombre de véhicules qui circuleraient sans assurance. Il lui souhaite donc connaître les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Benoist Apparu](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81745

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [23 juin 2015](#), page 4695

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)